

Mesdames, Messieurs les Conseillers  
communaux

**Cabinet du  
Bourgmestre**

Votre corresp. :  
**Sébastien GYSEN**  
Chef de Cabinet

Tel. : 02 464 04 82  
Fax : 02 464 04 97

Courriel : sgysen@  
1082berchem.irisnet.be

Réf. 197 /2014

**Objet** : Conseil communal du 25-09-2014 – Interpellation de Monsieur Christian BOUCQ, Conseiller communal, concernant le placement d'aubettes sur la place Schweitzer.

Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Concernant l'espace sans vitre ni rambarde de l'aubette située au centre de la place Schweitzer, la Région est bien consciente du problème. Une barrière en forme de croix de Saint André bloque d'ailleurs cet espace provisoirement dans les parois sur le quai central. Une solution avancée par la Région, en cours d'étude actuellement, sera certainement l'installation d'une plaque de verre pour fermer l'espace.

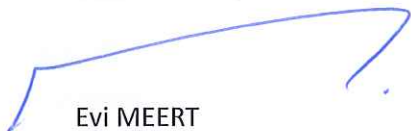
Concernant les risques de chutes ou de blessures sur les tranches de vitre peu visibles, un dispositif de rigidification (attache entre plaques) est actuellement à l'étude. Ces attaches devraient déjà permettre de mieux matérialiser les plaques de verre. Concernant la bande horizontale indiquant une paroi de verre, la Région a transmis notre demande au bureau d'architecte de réalisation d'un marquage sous forme de fines zébrures grisées.

Concernant les barres de soutien posées de biais, ce dispositif était prévu dans le permis et c'est d'ailleurs cette spécificité qui donne le caractère exceptionnel aux abris bus de la place Schweitzer. La Région étudie actuellement la pose d'un anneau de couleur autour du poteau à 30 cm du sol pour attirer l'œil.

Concernant les sièges, ceux-ci sont en cours de placement.

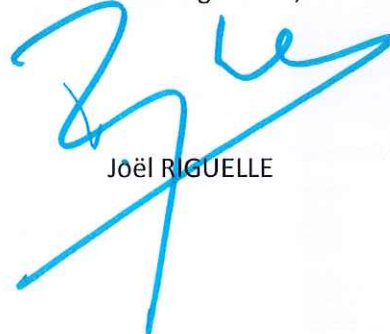
Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs les Conseillers, l'expression de notre considération distinguée.

Par ordonnance:  
Pour le Secrétaire communal,  
Le 1<sup>er</sup> Conseiller délégué,



Evi MEERT

Le Bourgmestre,



Joël RIGUELLE